Ce lundi 6 mars, Hervé Féron a rencontré le Collectif Handicap 54 qui regroupe 31 associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap. Étaient présents, le GLIP (le Groupe de Liaison et d'Information Post-Polio), Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle, l'APF (Association des Paralysés de France), l'UNAFAM 54 (Union de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques), ainsi que Madame Huot-Marchand, représentant Dominique Potier, Député de Meurthe-et-Moselle.

Ce fut l'occasion de rappeler le bilan du Gouvernement notamment la mise en place de la circulaire du 4 septembre 2012 qui impose à chaque Projet de Loi de contenir une étude d'impact et un « volet » concernant sa portée sur les personnes en situation de handicap, la mise en place d'une École de plus en plus inclusive (Loi du 8 juillet 2013), ou encore la Loi du 28 décembre 2015 qui a instauré la notion de « droit au répit » pour les personnes aidantes. Hervé Féron a pu aussi rappeler qu'il a été très présent sur ces thématiques en posant de nombreuses Questions Écrites aux Ministres (concernant les questions de l'École inclusive et la participation des élèves en situation de handicap aux activités périscolaires, l'insertion des personnes en situation de handicap, la mise en accessibilité des bâtiments, sur la composante « aide humaine » de la Prestation de Compensation du Handicap, …) et en ayant de nombreuses correspondances avec les Ministres afin de soutenir des projets locaux.

Enfin, le Collectif s'est surtout exprimé sur la compensation PCH (Prestation de Compensation du Handicap) et sur son harmonisation nationale, par le bas, suite aux directives de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) qui a mené à une diminution des aides apportées impactant les projets et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Hervé Féron a rappelé l'importance de reconnaître à tous le Droit à vivre dans la dignité. Il s'est engagé, d'une part, à transmettre ces revendications auprès de Benoît Hamon et, d'autre part, à continuer à porter ces valeurs et proposer des avancées dans son mandat de Député pour restaurer un véritable lien social à tous les niveaux et prendre en compte le projet de vie, l'évolution et la dignité de la personne en situation de handicap.

Phoca PDF